



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5080149

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

CONTRAT 3315
N/REF : 3/08/2025 0H09 C:001520 I:01306
V/REF : Contrat N°003315 du 01/07/1997

SDC '13Bis Rue Bouteille'
C/O REGIE DE VENDIN
10, RUE ROGER SALENGRO
69009 LYON

IMMEUBLE : LE 13 BIS BOUTEILLE
13 BIS, RUE BOUTEILLE
69001 LYON

Vaulx en Velin, le 01 Aout 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : COUR INTERIEURE

MOTIF : REDEVANCE ANNUELLE

Donneur d'ordre : Mme M. CHIZALLET

ENTRETIEN DU TABOURET SIPHOIDE DE LA COUR INTERIEURE

SERVIMO procédera une fois l'an aux opérations suivantes :
- Curage et nettoyage de 10 metres de réseau eaux usées-eaux pluviales,
4 tabourets eaux usées-eaux pluviales dont un tabouret siphode.

FACTURATION : la redevance sera facturée le 1er Aout de chaque année
et payable a 30 jours.

Le prix du présent contrat est révisé conformément a nos accords.
(Indice ICHTS1 remplacé par Indice ICHT-revTS1 base 100 en décembre 2008)

FORMULE DE REVISION APPLIQUEE :

$$P' = P0 \left(0,15 + 0,85 \frac{\text{ICHT-revTS1}' - \text{ICHT-revTS1}}{\text{ICHT-revTS1}} \right)$$

P' Prix révisé H.T.

P0 Prix contractuel H.T (Prix du contrat révisé avant le changement d'indice en décembre 2008).

ICHT-revTS1 Indice publié par l'INSEE du cout horaire du travail, et connu a la date d'établissement du prix de base contractuel P0.

ICHT-revTS1' Dernier indice connu a la date de révision contractuelle.

Date de derniere révision des prix : 1/07/2025

Prix de base du contrat : 106,66

Indice ICHTrev-TS1 Mois de l'indice de base : 11/2008 Valeur : 100,0
Mois de l'indice de révision : 03/2025 Valeur : 143,8

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U. HT	
1,00	Opération curage tabouret siphode	1/AN	146,33	146,33



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5080149

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

TOTAL H.T.	146,33
T.V.A. a 10,00%	14,63
TOTAL T.T.C.En EURO	160,96

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.
Valeur en votre règlement au 30 Septembre 2025
Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.